



Rentrée 2023 lycée HENRI MECK

OPTIONS FACULTATIVES

Informations importantes :

- Une seule option facultative peut être choisie parmi les options proposées ci-dessous (= vœu n°1)
- Certains groupes d'option sont à effectif limité et une sélection des candidats peut être nécessaire (en particulier : Section européenne : « sciences en anglais » et cinéma et audiovisuel)
- Vous pouvez donc indiquer une autre option de remplacement (= vœu n°2) qui sera prise en compte si votre vœu n°1 ne peut pas être satisfait
- Les élèves relevant de la section ABIBAC ou de la section sportive TRIATHLON ne peuvent pas suivre d'option facultative compte tenu des emplois du temps
- Attention : les cours d'option se déroulent le plus souvent le vendredi après-midi et il ne sera pas possible de quitter une option en cours d'année scolaire

LVC Espagnol :

(non ouvert en STMG)

Cet enseignement (3 heures par semaine) cible la découverte et l'exploration de la culture et de la langue espagnole qui fait partie des langues les plus parlées au monde. En effet, la planète compte environ 500 millions de locuteurs espagnols. Et si la majorité d'entre-eux se trouvent en Amérique latine, sachez aussi que l'espagnol est parlé sur 4 continents. C'est également la langue officielle dans vingt-et-un pays d'Europe, d'Afrique et surtout d'Amérique Latine.

Apprendre l'espagnol vous permettra d'ajouter un élément très apprécié à votre C.V., et vous ouvrira de nouvelles perspectives de carrière selon votre orientation professionnelle.

Section européenne

« Sciences en langue anglaise » :

La SECTION EUROPEENNE SCIENCES EN LANGUE ANGLAISE du lycée Henri MECK propose un enseignement de DNL (Disciplines Non Linguistiques) en Sciences Physique et Chimique et en Sciences de la Vie et de la Terre dispensé en langue anglaise. La section est ouverte à tout élève motivé ayant un bon niveau d'anglais et entrant en seconde.

(ATTENTION : effectif limité à 24 élèves)

Il s'agit de donner aux élèves intéressés, particulièrement ceux désirant poursuivre en spécialité scientifique, la possibilité de mieux s'approprier une langue étrangère par une pratique interdisciplinaire, de développer leur citoyenneté européenne et de préparer leur mobilité future.

L'enseignement est dispensé à raison d'1h par semaine. Il s'appuie sur des activités expérimentales et des documents authentiques (actualités, vidéos, podcasts...). L'oral est privilégié (présentations par les élèves, échanges entre élèves, travail par groupes...).

La poursuite des études en section européenne débouche en Terminale sur l'obtention du baccalauréat avec l'indication « section européenne » portée sur le diplôme.

Arts Plastiques :

L'option « Arts plastiques » est proposée de la seconde à la terminale à raison de 2 heures hebdomadaires.

Cet enseignement a pour principe l'exercice d'une pratique plastique en relation étroite avec la construction d'une culture artistique. Dans le cadre de situations variées, les élèves sont engagés dans une dynamique d'expérimentation, d'exploration, de recherche et d'invention. En menant des projets artistiques individuels et collectifs, les élèves nourrissent leur réflexion sur l'art par leur expérience sensible.

Ce cours permet aux élèves de développer une pratique plastique autonome, ambitieuse et aboutie : dessin, peinture, sculpture, photographie, création numérique, nouvelles attitudes ...

Il permet également de consolider le profil scolaire d'élèves souhaitant s'engager vers des études en arts plastiques, arts visuels ou vers des domaines artistiques voisins (design, architecture...). Les savoirs construits et les modalités pédagogiques propres à cet enseignement enrichissent la personne et le parcours de l'élève. La curiosité, l'ouverture culturelle, la créativité, la capacité à entreprendre et à conduire des projets personnels, sont des qualités très appréciées après le baccalauréat quelle que soit l'orientation choisie.

Cinéma et audiovisuel :

L'enseignement « cinéma-audiovisuel » a pour objectif la constitution d'une culture et l'initiation à la pratique de la réalisation (2 heures par semaine). L'enseignement est assuré par une équipe associant des enseignants ayant reçu une formation en cinéma et en audiovisuel et un partenaire professionnel.

Objectifs :

la connaissance du langage des images et des sons, à partir de séances d'analyse et d'exercices pratiques (« tourné monté »)

le développement de la sensibilité artistique

l'acquisition d'une culture cinématographique et audiovisuelle grâce au contact des œuvres et de leurs créateurs, lors des projections en salle ou en festivals

la réalisation d'un court métrage en terminale

Plusieurs modalités pédagogiques :

cours donnés par les enseignants

travaux de réalisation effectués sous la conduite d'un professionnel de l'image et du son

découverte de films en salle dans le cadre d'un partenariat culturel avec le cinéma Le Trèfle

participation à des festivals de dimension internationale suivant les possibilités (festivals de Belfort, Strasbourg (fantastique) Cannes, et autres rencontres selon les opportunités

L'option cinéma-audiovisuel nécessite de l'investissement, de la motivation et une curiosité envers l'univers audiovisuel (le groupe est limité à 25 élèves par niveau)

Management et gestion :

(uniquement en seconde)

Cet enseignement (1h30 par semaine) donnera aux élèves la connaissance de base pour une approche réfléchie du management et des sciences de gestion, leur permettant de situer les pratiques des organisations par rapport à des enjeux fondamentaux de société.

Il s'articule autour de 3 thèmes pour évoquer la démarche entrepreneuriale :

- S'engager et entreprendre, de l'intention à la création (invention, innovation, entrepreneuriat, formes d'organisations, etc)
- Organiser et décider, des objectifs à la réalisation (ressources, compétences, parties prenantes, etc)
- Évaluer et évoluer : performance, tableaux de bord, sécurité numérique, etc...

Différentes techniques et méthodes de travail sont utilisées, qui vont de la recherche documentaire à l'étude d'organisations existantes, de la manipulation de données chiffrées à la création d'entreprise.

Le travail de groupe, le recours au numérique et l'oral sont privilégiés, ainsi que des visites d'entreprises.

Langue et culture de l'Antiquité-latin :

- 2 heures d'enseignement
- Des textes latins qui parlent des sujets d'aujourd'hui : les rapports des hommes avec les animaux, la découverte des autres, les voyages en Méditerranée
- Un travail avec le numérique : pas un cours de latin où l'on n'ait pas besoin d'internet
- Une meilleure connaissance de la langue française et de la grammaire désormais évaluée à l'oral de français en première
- Faire des expositions comme cette année une exposition sur les graffiti
- Une façon originale d'acquérir rigueur et logique, nécessaires à toutes les études
- Un avant-goût de la spécialité LLCA qui peut être choisie en première et en terminale
- Des sorties au musée ou des voyages plus lointains

Qui peut suivre l'option ?

- Tous les élèves qui ont fait du latin au collège
- Les élèves qui ont commencé le latin au collège et qui l'ont arrêté
- Les élèves qui n'ont jamais étudié le latin mais qui sont motivés par cet enseignement